

Rassembler



© Photo Mathieu Delmestre

Alors que l'émotion nous étreint encore et que nous disons tous intérieurement « *plus jamais ça* », il s'agit maintenant d'y travailler. Le Parti socialiste appelle ses sections à organiser des réunions ouvertes à tous sur le thème de la laïcité car il faut à la fois travailler aux propositions des socialistes et dialoguer avec nos concitoyens. Il y a un besoin de parole. Pas seulement pour exprimer son émotion, mais aussi pour changer ce qui ne va pas dans la société ; quand on veut changer la société, il faut lui dire la vérité, établir le bon diagnostic pour appliquer la bonne thérapeutique. Mais, ne jamais douter de la France. La belle histoire de Lassana Bathily, héros malgré lui, qui dans un moment de danger a décidé de sauver des vies, est là pour nous inspirer : un monde de paix, débarrassé des intégrismes et de la violence est possible.

Il faut renouer dans nos politiques avec une intransigeance républicaine envers tout ce qui fragilise les Français tant sur le plan économique, que sur le plan social, culturel, celui des symboles et des représentations. On a vu comment, depuis dix jours, actes islamophobes, dégradations du mémorial de l'Esclavage ou manifestation – interdite – de l'extrême droite, illustrent que les fauteurs de haine ne se reposent jamais. La gauche a toujours été aux avant-postes de la défense de la République. Elle le sera cette fois encore au rendez-vous.

« *Le fanatisme ne passera pas* ».



AG
 EN
 DA

1^{er} février 2015

Rassemblement
 des secrétaires
 de sections

7 février 2015

Conseil national
 de dépôt des
 contributions

« Continuer à vivre, pour ne pas céder au terrorisme »



« Nous sommes un seul pays, un seul peuple, une seule France », a affirmé François Hollande lors de ses vœux à Tulle samedi. « Une France sans distinction de religions, de croyances, de sensibilités. Une France ardente, face à celles et ceux qui veulent nous installer je ne sais quelle guerre de religions en notre sein. Une France dans toute sa diversité, dès lors qu'elle sait faire son unité, et qu'elle fait de nos différences, non pas des séparations, mais une chance. »

Le président nous a exhortés à « ne pas oublier », ni les victimes, ni les blessés, ni les héros. Il ne faut pas oublier non plus « les tensions qui traduisent les séparations, les tentatives, les dérives, les ruptures qui existent dans notre société, et qui provoquent des comportements qui sont inadmissibles ».

Pour François Hollande, le « sursaut » qu'a connu la France le 11 janvier est « un appel » : « un appel

à plus de fermeté dans le respect des règles de la République ; un appel à plus de fraternité dans nos relations sociales ; un appel aussi à plus d'égalité dans la diffusion du savoir, la transmission des connaissances, dans l'apprentissage de la citoyenneté ; un appel à plus de République, dans l'engagement que chaque citoyen et chaque citoyenne doivent mettre au service de la communauté nationale. Parce que je ne connais pas d'autre communauté que la communauté nationale ».

PRÉSERVER L'UNITÉ

« Il faudra faire en sorte que soient donnés les moyens de lutter plus efficacement contre la menace terroriste – mais dans le respect de l'Etat de droit » ajoute le président en précisant que « l'enjeu va au-delà de la sûreté à laquelle chaque citoyen a droit sur l'ensemble du ter-

ritoire ». L'enjeu, « c'est aussi l'éducation, la lutte contre la déscolarisation, contre les dérives, contre les endoctrinements, contre l'incompréhension même qui peut saisir un certain nombre de jeunes dans nos quartiers. »

L'enjeu, c'est aussi « de préserver ce qui a fait notre force, c'est-à-dire notre unité », même s'il ne s'agit pas « d'appeler à l'unité pour l'unité ». « On doit continuer de vivre, la vie doit continuer, parce que ce serait céder à la peur et au terrorisme que de changer nos habitudes, nos modes de vie, nos activités économiques, nos activités associatives, bref ce qui fait que nous sommes la France. Nous devons continuer à vivre comme nous le voulons, la vie doit continuer. Mais rien ne sera plus vraiment comme avant ces événements, comme avant le 11 janvier. Nous devons nous hisser pour que nous soyons à la hauteur de l'esprit du 11 janvier. »

Le diagnostic du gouvernement

« Ces derniers jours ont souligné beaucoup des maux qui rongent notre pays ou des défis que nous avons à relever, a estimé Manuel Valls lors de ses vœux à la presse mardi 20 janvier. A cela, il faut ajouter toutes les fractures, les tensions qui couvent depuis trop longtemps et dont on parle uniquement par intermittence. » Le Premier ministre a regretté l'oubli qui suit les événements : « les émeutes de 2005, aujourd'hui qui s'en rappelle ? Et pourtant, les stigmates sont toujours présents. » Manuel Valls a souligné qu'il existait en France « un apartheid territorial, social, ethnique, qui s'est imposé à notre pays », en évoquant « la relégation péru-urbaine, les ghettos ». Il a aussi parlé de la « misère sociale » à laquelle « s'additionnent les discriminations quotidiennes parce que l'on a pas le bon nom de famille, la bonne couleur de peau, ou bien parce que l'on est une femme. » Sans « chercher d'excuses », Manuel Valls a voulu « regarder la réalité », « cette peur collective face au chômage de masse, au chômage de longue durée, au chômage des jeunes, face à la vie trop chère, au risque de déclin, à l'angoisse du déclassement individuel qui pousse au repli sur soi, à l'angoisse des parents pour l'avenir de leurs enfants ». Face aux nombreuses manifestations parfois très violentes qui ont émaillé le monde musulmans suite à la publication du dernier numéro de Charlie Hebdo, le Premier ministre a rappelé que « la France porte la liberté d'expression partout, mais elle défend aussi d'autres valeurs qui nous sont chères: la paix, le respect des convictions, le dialogue entre les religions. »

Des moyens renforcés contre le terrorisme



Le Premier ministre a annoncé un renforcement des moyens humains et matériels pour lutter contre le terrorisme à l'issue du conseil des ministres mercredi 21 janvier.

Alors que le nombre d'individus radicalisés n'a cessé d'augmenter en 2014 (il y en aurait au total 3 000 à surveiller), le premier ministre a annoncé la création de 2680 postes supplémentaires sur trois ans pour lutter contre le terrorisme « dans les services régaliens de l'Etat et dans les juridictions ». 1 400 postes seront affectés au ministère de l'Intérieur dont 530 seront recrutés dès cette année. Il y aura également 950 emplois dédiés au ministère de la Justice, 250 au ministère de la Défense et 80 à Bercy.

Sur les 1400 emplois de policiers, 1100 « seront directement affectés au sein des unités de renseignement chargées de lutter contre le terrorisme, dont 500 à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), 500 au sein des services centraux territoriaux du renseignement territorial (350 policiers et 150 gendarmes) et 100 à la direction du renseignement de la préfecture de police de Paris », a précisé Manuel Valls.

Le Premier ministre a également annoncé un renforcement des moyens financiers : 425 millions d'euros seront dédiés à l'achat d'armes et de matériel, et au renforcement de la protection des policiers et des gendarmes (gilets pare-balle, armements plus performants). En incluant les frais de personnel, cela fait 735 millions d'euros sur trois ans consacrés à ce plan de lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, un projet de loi sur le renseignement préparé par Jean-Jacques Urvoas sera présenté « le plus vite possible » en conseil des ministres. « Il est indispensable de conforter les capacités d'agir des services de renseignement », reève le Premier ministre, qui rappelle que la loi sur les interceptions de 1991 avait été conçue avant internet. « Désormais, l'intégralité des opérations assurées sur le territoire national bénéficieront de la légitimité de la loi et feront l'objet d'une autorisation expresse. Ce sera un texte protecteur des libertés publiques, puisque chaque opération sera soumise à un contrôle externe indépendant, sous le contrôle d'une juridiction spécialisée. »

LUTTER CONTRE L'ENBRIGADEMENT

Parmi les autres mesures envisagées, le gouvernement prévoit également de lancer un site internet destiné au grand public afin de lutter contre l'embrigadement des djihadistes, notamment les plus jeunes d'entre eux. Les moyens de surveillance du « cyber-djihadisme » seront aussi renforcés.

Le Premier ministre souhaite la création d'un fichier spécifique pour les personnes condamnées pour terrorisme, ou membres d'un groupe de combat terroriste. Ce fichier sera assorti d'obligations pour les personnes qui en font partie, comme déclarer tout changement de domicile et tout séjour à l'étranger. Manuel Valls a prévu le recrutement de 60 aumôniers musulmans supplémentaires pour officier dans les prisons aux côtés des 180 déjà en

place. Il a réitéré sa volonté de créer cinq nouveaux quartiers d'isolement carcéral pour les détenus islamistes radicaux, selon l'expérimentation en cours à Fresnes.

60 millions d'euros seront affectés au fonds interministériel de prévention de la délinquance « pour la mise en œuvre de dispositifs de contre-radicalisation ».

Enfin le Premier ministre veut réaffirmer le principe de laïcité, et s'engager dans une politique de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Pour « former les futurs citoyens aux valeurs de la République », des mesures seront prises dans l'Éducation nationale.

Lors de ses vœux au monde éducatif, le président a salué les enseignants « en première ligne », qui ont « su faire face à toutes ces réactions qui ont été inspirées par ces horreurs : l'émoi, la peur, le silence, parfois le déni. » François Hollande a appelé à la fermeté face aux dérives, et a annoncé la création dans chaque académie de « réserves citoyennes », des groupes de volontaires pouvant intervenir dans les établissements scolaires. Par ailleurs la journée de la laïcité, organisée le 9 décembre, doit être respectée dans tous les établissements. La laïcité, c'est « la liberté de conscience et les règles qui font que les religions n'ont pas la place dans l'école ; ce qui n'empêche pas qu'il y ait un enseignement laïc des religions ». Celui-ci doit trouver sa place dans le programme d'enseignement civique et moral dès la rentrée 2015. Le gouvernement prévoit d'allouer 250 millions d'euros sur trois ans aux différentes mesures pour l'éducation.

VIE DU PARTI

Le PS met en place des groupes de travail pour réfléchir à l'après 11 janvier

Suite aux attentats, le parti socialiste a mis en place trois groupes de travail pour réfléchir à la France de l'après 11 janvier. Ils présenteront leurs premières pistes lors de la réunion des secrétaires de section le 1er février. Parallèlement Elsa Di Méo et Sarah Proust ont engagé un travail sur la laïcité, « d'un point de vue idéologique, politique et concret ». Elles réalisent notamment un kit pour aider les secrétaires de section à organiser des réunions sur la laïcité.

COHÉSION RÉPUBLICAINE

Le groupe de travail « cohésion républicaine », animé par Laurent Dutheil, a pour mission de produire un rapport avec des préconisations pour revitaliser la République, à la suite des attentats meurtriers. Pour Laurent Dutheil, secrétaire national à la Laïcité, « *il s'agit de réinvestir le champ de l'action et de la réflexion politique pour vitaliser notre République* ».

« Il s'agit aussi d'affirmer nos valeurs républicaines dans tous les domaines de la cohésion républicaine et de la laïcité, qu'il s'agisse de l'école, de la promotion sociale, de l'accès aux services publics, de la cohésion territoriale, de la citoyenneté active... »

Il s'agit enfin de définir nos rapports avec les religions, de réaffirmer notre hostilité à tout communautarisme et d'accompagner toute organisation ou structure susceptible de favoriser l'adhésion des cultes aux valeurs républicaines de la France ».

Alain Bergounioux et plusieurs secrétaires nationaux ont été sollicités pour participer à ce groupe de travail, parmi lesquels Colombe Brossel (Éducation), Karine Gloanec Maurin (Culture), Elsa di Méo (Promotion et action républicaine) Kamel Chibli (Handicap et lutte contre l'exclusion), Marc Mancel (Santé et protection sociale), Claude Roiron (Droits des femmes et parité), Isabelle This-Saint-Jean (Enseignement supérieur) ou encore Yannick Trigance (Éducation).

Le groupe de travail planche notamment sur les questions de laïcité, d'égalité, d'éducation, de renforcement des services publics, d'intégration, de lutte contre les fractures territoriales et de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

SÉCURITÉ

Le groupe de travail « sécurité et lutte pour le terrorisme » coordonné par Marie-Pierre de la Gontrie, Secrétaire nationale à la justice et aux libertés, a pour objectif de porter les analyses et les propositions du Parti socialiste quant au nécessaire renforcement des moyens (humains, matériels, financiers, juridiques...) de la lutte contre la menace terroriste, sans que ne soit remis en cause l'équilibre vital à notre démocratie entre l'exigence de sécurité et le respect des libertés fondamentales.

La sécurité a toujours été une de nos priorités. Le groupe de travail aura d'une part à cœur de développer une conception socialiste d'une politique de sécurité à la fois juste et efficace, par l'articulation de ses différentes dimensions, préventive, punitive et protectrice. Nos travaux feront d'autre part, dans le sillage de la loi portée par Bernard Cazeneuve et adoptée le 13 novembre dernier, des propositions concrètes, qu'il s'agisse du renforcement des moyens du renseignement, de l'intensification du combat contre la cybercriminalité et la propagation de l'idéologie islamiste radicale sur internet, de la prévention de la radicalisation, notamment en prison, ou encore de la nécessité d'agir au niveau européen.

La participation au groupe de travail de plusieurs SN, Olivia Polski, Secrétaire nationale à la sécurité, Hélène Conway-Mouret, Secrétaire nationale chargée du rayonnement et de l'influence de la France dans le monde, Eduardo Rihan Cypel, Secrétaire national à la défense et Luc Belot, Secrétaire national au numérique, permettra de développer une approche transversale de ces questions.

Plusieurs parlementaires ont été sollicités afin d'apporter leur expertise sur ces différents sujets : Jean-Jacques Urvoas, député et Président de la Commission des lois siégeant au sein de la délégation parlementaire au renseignement et auteur d'un rapport consacré au « cadre juridique des activités de renseignement » ; Dominique Raimbourg, député, spécialiste des questions pénitentiaires et rapporteur de la réforme pénale portée

par la Ministre de la justice Christiane Taubira ; Jean-Pierre Sueur, Sénateur et Président de la Commission des lois du Sénat et Sébastien Pietrasanta, député et rapporteur du projet de loi sur la lutte contre le terrorisme.

COORDINATION EUROPÉENNE

Lors de la manifestation du 11 janvier, les dirigeants européens et les représentants de l'Union européenne se sont joints à la France pour condamner les attaques dont elle a été victime.

Si l'Union européenne s'est montrée unie dans la condamnation, elle devra également se montrer unie dans sa lutte contre le terrorisme.

Ainsi, le groupe « Coordination européenne » fera dans un premier temps un constat des coordinations européennes dans la lutte contre le terrorisme, l'action extérieure de l'UE, ainsi que dans le domaine de la justice et des libertés individuelles.

En mettant en valeur le vivre ensemble européen, ce groupe de travail cherchera à apporter des réponses équilibrées, entre le respect des Traités européens, des libertés individuelles, et le devoir de lutter contre le terrorisme. C'est en effet une Europe intégrée qui permettra d'affronter ces défis.

Il s'agira également d'ouvrir un débat sur le vivre ensemble européen, et notre modèle d'intégration.

Philip Cordery travaillera sur ces questions avec Pervenche Bérès, Sylvie Guillaume, Eduardo Rihan-Cypel et Henri Weber.

Le Bureau national du Parti socialiste a reçu Ouafa Hajji, Présidente de l'Internationale Socialiste des femmes, mardi 20 janvier. Il a mené un grand débat sur la situation politique. À cette occasion, le Premier secrétaire du Parti socialiste Jean-Christophe Cambadélis a proposé au Bureau National que les 3500 sections du PS tiennent début février des réunions ouvertes sur la laïcité. Le Bureau National du Parti socialiste a décidé d'adopter cette proposition.

« Il y a une véritable inégalité devant la mort »



Mardi 20 janvier, Alain Claeys, député et maire de Poitiers, a présenté en Bureau national, les conclusions de la mission sur la fin de vie, commandée précédemment par le Premier ministre.

Après s'être vu remettre un rapport par le professeur Didier Sicard, et avoir reçu l'avis du Comité consultatif national d'éthique, comme d'autres institutions, le président de la République, conformément à son engagement de campagne, a confié à Alain Claeys cette mission.

« Aujourd'hui, tout est sur la table : les sujets qui font consensus, et ceux qui peuvent poser problème », a déclaré Alain Claeys.

La proposition présentée a été approuvée par le président de la République et le Premier ministre. Mercredi 21 janvier, la proposition de loi a été présentée à l'Assemblée nationale, chaque groupe s'exprimant à son sujet, avant d'être étudiée courant mars.

UN «SUJET QUI TRAVERSE NOTRE DÉMOCRATIE»

Lors de sa présentation, Alain Claeys a rappelé la nécessité d'avoir un « débat apaisé » sur cette question. « Ce sujet traverse notre démocratie. Il y a eu des débats avant la proposition de loi, il y en aura après », a-t-il complété. Ce débat sera nécessaire au sein du PS, de la gauche, mais aussi entre la gauche et l'opposition. Alain Claeys a attiré l'attention sur un « impératif » : « que ce débat soit digne ; il ne peut se traduire par des slogans ou des raccourcis ».

Il a cependant souligné qu'il « n'y a pas de compromis possible » ; malgré le débat, « à un moment il faut converger sur ce sujet . Nous sommes arrivés à une proposition commune ».

CRÉER UNE DÉCLARATION ANTICIPÉE

L'ambition de la proposition de loi sera notamment de réduire les inégalités lors de la fin de vie, une situation qui doit interpeller les responsables publics. En effet, aujourd'hui, seuls 20 % des citoyens peuvent avoir accès aux soins palliatifs, et « dans 51 % des cas, on meurt aux urgences » a ajouté Alain Claeys. « Il y a une véritable inégalité devant la mort », regrette-t-il.

Il s'agit, par cette proposition de loi, de répondre aux citoyens, et de pallier les manques des lois Kouchner et Leonetti. « La loi Kouchner votée en 2012 instaurait des droits aux patients, en particulier celui de pouvoir arrêter un traitement à tout moment. Mais aujourd'hui on constate que nos concitoyens n'ont pas accès à ces droits. » Quant à la loi Léonetti, « elle s'adresse plus aux médecins qu'aux patients ».

Le cas de Vincent Lambert, patient inconscient autour duquel sa famille se déchire, a révélé ces écueils. Ainsi, les médecins avaient opté pour l'euthanasie passive, tous les recours médicaux ayant été épuisés. Mais une partie de la famille s'y est opposée et le tribunal leur a donné raison. La question de la volonté du patient est au cœur du débat, surtout dans le cas d'une personne inconsciente.

La proposition de loi introduit désormais la possibilité pour la personne encore en situation d'autonomie de faire une « déclaration anticipée » sur ce qu'elle souhaiterait, ou pas. L'agence de santé se chargerait alors de fixer un cadre à ces directives, cadre finalisé par la suite par le Conseil d'Etat. En l'absence d'une telle déclaration, une personne de confiance ou la famille devra déterminer ce qu'aurait souhaité le patient. Pour Alain Claeys, « cette proposition tourne autour de l'autonomie de la personne ; il faut aujourd'hui remettre la personne et l'autonomie au centre des soins ».

La proposition de loi prévoit également la « sédation profonde », afin d'assurer une « fin de vie apaisée ». Il s'agirait d'une « sédation profonde et continue jusqu'au décès, avec l'arrêt des traitements thérapeutiques ». Cette disposition concernerait certains cas, notamment les personnes en fin de traitement et refusant l'acharnement thérapeutique, les patients atteints d'une maladie incurable, ou encore les personnes en état végétatif

« La loi n'est pas là pour remplacer le dialogue singulier entre une équipe de soins, un patient et une famille, ajoute Alain Claeys. La loi est simplement là pour assurer l'autonomie de la personne et un cadre d'intervention pour les équipes de soin. C'est tout cela, mais que cela. Car chaque fin de vie est une situation singulière. »

Nouvelle session au Parlement européen



Les député-e-s européen-ne-s se retrouvent une fois par mois à Strasbourg pour débattre et voter en séance plénière. La dernière session s'est tenue du 12 au 15 janvier. Son ordre du jour a été modifié pour permettre une déclaration solennelle du Président du Parlement et de chaque président de groupe à la suite des meurtres commis à Charlie Hebdo. Au programme également, plusieurs points stratégiques pour nos eurodéputé-e-s socialistes avec notamment, d'une part, le programme de travail de la Commission européenne pour 2015 et, d'autre part, la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire.

#NOUSSOMMES CHARLIE

L'Europe, c'est la Liberté. L'attaque terroriste contre Charlie Hebdo est un crime odieux et abject : en assassinant des journalistes, c'est la liberté d'expression et la démocratie que l'on veut abattre. Rien ne peut justifier une telle barbarie. Parce que la lutte contre le terrorisme passe par l'Europe, les déclarations en plénière permettront d'insister sur la coordination indispensable des États membres face à cette menace et d'avancer des dispositifs européens pour se préparer au retour d'aspirants-terroristes. Il nous faut plus que jamais respecter l'équilibre entre protection des libertés fondamentales et sécurité. Ce n'est pas par des lois liberticides et des juridictions d'exception qu'on défendra nos valeurs contre leurs ennemis. L'Europe ne doit pas tomber dans le piège tendu aux démocraties par les terroristes.

2015, AN 1 DE L'EUROPE DE LA DERNIÈRE CHANCE

La Commission européenne a présenté en décembre dernier son programme de travail pour l'année 2015. Le Parlement européen doit donner son avis sur ces propositions. Ce programme permettra-t-il la réorientation de l'Union que souhaitent les socialistes ? C'est à cette aune que nos eurodéputé-e-s le jugeront.

Plusieurs propositions d'action ont été intégrées à ce programme grâce à la stratégie suivie par nos élu-e-s : le Fonds européen pour les investissements stratégiques, la lutte contre la fraude et la concurrence fiscales, l'initiative pour l'emploi des jeunes, la création d'une Europe de l'énergie, notamment. Ce sont autant de leviers pour réorienter l'Europe.

Cependant, il manque encore le grand pan social que nos eurodéputé-e-s exigent depuis longtemps : il est pourtant grand temps que les droits sociaux ne soient plus subordonnés aux libertés économiques. L'Union doit se doter d'un Pacte de progrès social garantissant des emplois décents, le droit du travail, des salaires élevés, la protection sociale et le dialogue social.

Enfin, mieux légiférer ne veut pas dire moins légiférer, parce qu'un sujet fâcherait certains États membres ou certains industriels... Plusieurs menaces de suppressions de propositions par la Commission européenne constituent de mauvaises nouvelles : les textes visant à mieux protéger les femmes

enceintes au travail, ou les travailleuses jeunes mères. Dans un autre registre, des risques qui pèsent sur les ambitions que nous plaçons dans une législation pour l'économie circulaire, dans la révision de la réglementation sur l'agriculture biologique et dans celle concernant les programmes de consommation de fruits et légumes et de lait dans les écoles. Dans tous ces domaines, des retraits, des reculs ou un rôle minoré du Parlement européen ne seraient pas admissibles.

LES OGM, C'EST NON !

La lutte menée par le Parlement européen sur la question des OGM est un nouvel exemple de ce que cette institution peut faire, face à la Commission et au Conseil européen, pour défendre les droits des citoyens et assurer leur protection.

Le Parlement européen a été particulièrement ambitieux dans sa volonté de restreindre les cultures OGM en Europe. C'est sur cette base et parce qu'il a eu le courage de ne jamais céder aux pressions des lobbys, qu'après de longues et difficiles négociations il va permettre aux États qui, comme la France, souhaitent dire NON aux OGM de le faire en toute sécurité juridique.

Grèce : une élection à fort enjeu



L'Europe a les yeux rivés sur la Grèce. Le parlement a été dissous en décembre, suite à l'échec de la formation d'un gouvernement. Les Grecs sont de nouveau appelés aux urnes le 25 janvier, et les sondages mettent en tête la formation de gauche radicale Syriza, même si l'écart se resserre avec le parti de centre droit Nouvelle Démocratie.

Le programme du leader de Syriza, Alexis Tsipras, est offensif à l'égard de l'Allemagne. Elle est jugée intransigeante, ayant elle-même bénéficié en 1953 des mesures demandées par les gauches radicales des pays fragiles ; les exigences qu'elle impose aux pays fragiles de la zone euro sont jugées bien trop élevées.

LES ANTI-EUROPÉENS MINORITAIRES

Mais Alexis Tsipras veut rassurer l'UE et les marchés financiers sur sa volonté de rester dans la zone euro. Le parti cherche à recentrer le débat sur la croissance et son programme économique (réintégration des fonctionnaires licenciés, hausse du salaire minimum, attribution d'aides sociales aux foyers défavorisés).

Néanmoins, son conseiller économique veut arrêter de payer les intérêts de la dette, ce qui permettrait à la Grèce de s'en sortir, tout en préservant la monnaie unique. Une autre proposition de Syriza consisterait à taxer les comptes bancaires pour approvisionner les caisses de l'État, par une sorte d'emprunt interne, afin de mettre un terme à la tutelle européenne. Malgré

quelques voix dissonantes les anti-européens sont minoritaires au sein de Syriza.

En Allemagne, la possibilité d'une victoire de Syriza effraie le gouvernement, qui juge inévitable une sortie de la Grèce de l'euro si la gauche radicale l'emportait le 25 janvier. Cette annonce est vue par les partis de gauche comme une tentative de la Chancelière de faire pression sur les électeurs grecs.

Car la question de la dette est au cœur du débat : en cas de sortie de l'euro, elle ne pourrait être remboursée par la Grèce. La dette publique du pays est de 321,7 milliards d'euros, dont près de 65 milliards dus à l'Allemagne. Elle est détenue à 90% par les États européens et la BCE ; ce qui fait dire à différents dirigeants politiques allemands et européens que l'Allemagne porterait une part significative du fardeau en cas de sortie de la zone euro, et que ce scénario n'est pas souhaitable. Cela renforce également l'analyse de la pression portée par Berlin pour que la Grèce tienne ses engagements budgétaires, à l'heure où les réformes de la Troïka et l'austérité sont très impopulaires dans le pays.

DES ÉMULES EN EUROPE ?

Un défaut de paiement de la dette aurait des conséquences graves pour le pays : fuite des capitaux, chute de l'investissement et de la consommation, récession... C'est donc bien la question de la renégociation de la dette qui se pose actuellement, en Grèce comme dans d'autres pays qui ont combattu la

crise de la dette au prix d'ajustements budgétaires très durs et de réformes structurelles impopulaires : Portugal, Espagne, Irlande notamment.

Car les électeurs grecs, s'ils choisissent Syriza, pourraient faire des émules en Europe. Le parti espagnol Podemos se positionnait dans la même perspective d'abandon de paiement de la dette lors des dernières élections européennes, même si Pablo Iglesias, son leader, prône à présent un « rééchelonnage de la dette ».

Le vote du 25 janvier pourrait avoir des répercussions politiques et économiques sur la situation budgétaire de la Grèce et son maintien dans la zone euro, mais aussi sur l'impact de la montée des gauches radicales en Europe.

Dans le programme électoral adopté à Thessalonique, Syriza a confirmé son intention d'être intransigeant mais réaliste. Le réalisme c'est aussi de considérer que la gauche ne peut gagner contre la gauche. Si une coalition avec des partis de droite est impensable, une coalition de toute la gauche est souhaitable. D'ailleurs, même si la gauche grecque est aussi turbulente que la gauche française, dans la situation actuelle, elle ne peut se saborder.

De même en Espagne, les possibilités de discussion entre Podemos et le PSOE existent, n'en déplaisent à ceux qui rêvent de voir le vote grec être le prétexte de la substitution d'une gauche à une autre. C'est pour cela que le PS souhaite la victoire de toute la gauche en Grèce.

MODE D'EMPLOI DU CONGRÈS



DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS

Du **6 JANVIER** au **6 FÉVRIER 2015** à minuit



COMMENT CONTRIBUER ?

Il y a deux types de contribution



Contributions générales

97 000 signes

Les contributions générales doivent comprendre 97 000 signes maximum dont le nom des signataires

IMPORTANT : au moins un-e des signataires doit être membre titulaire du Conseil national



Contributions thématiques

25 000 signes

Les contributions thématiques doivent comprendre 25 000 signes maximum dont le nom des signataires

IMPORTANT : au moins un-e des signataires doit être membre titulaire du Conseil national ou de la liste complémentaire **OU** membre du bureau d'une des commissions nationales statutaires.



Un formulaire est accessible sur <http://congres.parti-socialiste.fr>. Il permet de déposer ces deux types de contribution auprès du Secrétaire national en charge de la Coordination.



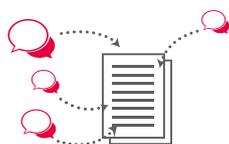
ENREGISTREMENT DES CONTRIBUTIONS

7 FÉVRIER 2015

Conseil national d'enregistrement des contributions générales et thématiques



ENREGISTREMENT DES MOTIONS NATIONALES D'ORIENTATION



11 AVRIL 2015

Conseil national de synthèse pour l'enregistrement des motions nationales d'orientation



LES ADHÉRENTS VOTENT EN SECTION !



21 MAI 2015

Vote sur les motions



28 MAI 2015

Vote pour le-la Premier-e secrétaire national



Congrès
de
Poitiers

5, 6 ET 7 JUIN 2015